



**PRÉFET
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial**

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)**
Ordre du jour de la séance du 21 février 2022

09h30 - dossier examiné : Extension d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile du E. Leclerc Drive situé 62 boulevard Louis Armand à Saint-Berthevin.

Description du projet :

Demande de permis de construire (PC n° 053 201 21K1034) valant autorisation d'exploitation commerciale, déposée en mairie de Saint-Berthevin le 18 novembre 2021 par la SAS LAVAL DISTRIBUTION, sise 62 boulevard Louis Armand 53940 Saint-Berthevin, propriétaire des parcelles cadastrées AH 79, AH 159, AH 160, AH 161, AH 162, AH 163, AH 361, AH 363, AH 364, AH 420, AH 423, AH 434, AH 436, AH 598, AH 602, AH 618, AH 621, AH 623, AH 627, AH 931, AS 27, AS 28, AS 29, AS 30, AS 31, AS 32 et AS 395 sur la commune de Saint-Berthevin.

Le projet porte sur l'extension d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile du E. Leclerc Drive situé 62 boulevard Louis Armand à Saint-Berthevin, afin d'augmenter de 7 à 12 le nombre de pistes de retrait et de 330,88 m² à 594,88 m² (+ 264 m²) l'emprise au sol affectée au retrait des marchandises.

Cette demande, enregistrée par le secrétariat de la CDAC sous le numéro 2021-07 à la date du 24 décembre 2021, sera examinée par la commission le 21 février 2022 à 09h30.